

# DÉCLARATION D'INTÉRÊTS ET D'ACTIVITÉS

**VALENCE**

**David**

**Député/Vosges(88)**

Élu(e) ou nommé(e) le : 19/06/2022

Déclaration déposée le : 11/08/2022 12:06:08

## Renseignements personnels :

Année de naissance : 07/10/1981

Adresse :

**1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration**

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

**2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration**

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

**3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration**

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : SA Toit Vosgien de 04/2017 à 06/2022 Administrateur puis Président Commentaire : Les responsabilités d'Administrateur et de Président de cette Société HLM ne donnent pas lieu à rémunération. J'ai démissionné de ma qualité de président de cette SA HLM le 24 juin 2022, par courrier adressé au préfet des Vosges.	2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net
Organisme : SOLOREM de 09/2016 à 12/2021 Administrateur, puis Vice-Président (depuis septembre 2020) Commentaire : La qualité d'administrateur de cette SEM ne donne pas lieu à rémunération.	2016 : 0 € Net 2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net
Organisme : SEBL de 02/2016 à 06/2018 Administrateur Commentaire : La qualité d'administrateur de cette SEM ne donne pas lieu à rémunération.	2016 : 0 € Brut 2017 : 0 € Brut 2018 : 0 € Brut
Organisme : Centre hospitalier de Saint-Dié-des-Vosges de 04/2017 à 07/2022 Président du Conseil de surveillance Commentaire : La qualité de Président du Conseil de surveillance d'un hôpital ne donne pas lieu à rémunération. J'ai démissionné de cette présidence de conseil de surveillance dès le 24 juin 2022, par courrier adressé à M. le Préfet des Vosges.	2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net
Organisme : Centre communal d'action sociale de Saint-Dié-des-Vosges de 01/2016 à 06/2022 Président Commentaire : La qualité de président de CCAS ne donne pas lieu à rémunération. J'ai démissionné de cette présidence dès le 24 juin 2022, par courrier adressé au préfet des Vosges.	2016 : 0 € Net 2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net
Organisme : Fondation Charles de Gaulle depuis le 09/2014 Membre de la Convention Commentaire : La qualité de membre de la convention de cette fondation ne donne pas lieu à rémunération.	2014 : 0 € Net 2015 : 0 € Net 2016 : 0 € Net 2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net
Organisme : Syndicat mixte d'aménagement des Lacs de Pierre Percée de 10/2018 à 07/2020 Administrateur Commentaire : La qualité d'administrateur de cet établissement public ne donne pas lieu à rémunération.	2018 : 0 € Brut 2019 : 0 € Brut 2020 : 0 € Brut

Description	Rémunération ou gratification
<p>Organisme : Etablissement public de bassin Meurthe et Madon de 06/2018 à 07/2020 Administrateur Commentaire : La qualité d'administrateur de cet établissement public ne donne pas lieu à rémunération.</p>	<p>2018 : 0 € Brut 2019 : 0 € Brut 2020 : 0 € Brut</p>
<p>Organisme : Syndicat mixte des Ports de Mulhouse de 01/2018 à 10/2018 Administrateur Commentaire : La qualité d'administrateur de ce syndicat ne donne pas lieu à rémunération.</p>	<p>2018 : 0 € Brut</p>
<p>Organisme : Régie autonome des Transports des Ardennes de 09/2017 à 07/2021 Administrateur Commentaire : La qualité d'administrateur de cette régie ne donne pas lieu à rémunération.</p>	<p>2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net</p>
<p>Organisme : Parti, puis Mouvement radical depuis le 01/2012 Président de Fédération Commentaire : La qualité de président de cette fédération départementale ne donne pas lieu à rémunération.</p>	<p>2012 : 0 € Net 2013 : 0 € Net 2014 : 0 € Net 2015 : 0 € Net 2016 : 0 € Net 2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net</p>
<p>Organisme : Compagnie des Transports du Bas-Rhin de 10/2017 à 02/2021 Président</p>	<p>2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net</p>
<p>Organisme : Syndicat mixte des Ports de la Moselle de 06/2021 à 06/2022 Président Commentaire : Cette fonction est évidemment bénévole. J'ai démissionné de ma qualité de Président de ce syndicat mixte dès le 24 juin 2022, par courrier adressé à M. le Président du Conseil régional du Grand Est.</p>	<p>2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net</p>
<p>Organisme : SAC Habitat lorrain de 12/2021 à 06/2022 Président Commentaire : Cette présidence est exercée successivement et pour une période de 14 mois par les OPH et la SA HLM formant la SAC : SA le Toit vosgien, OPH d'Epinal, OMH du Grand Nancy, OPH de Lunéville, OPH de Toul. Elle est évidemment bénévole. J'ai démissionné de cette présidence dès le 24 juin 2022, par courrier adressé au préfet des Vosges.</p>	<p>2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net</p>
<p>Organisme : SPL ferroviaire du Grand Est de 09/2021 à 06/2022 Président Commentaire : J'ai démissionné de cette présidence dès le 24 juin 2022, par courrier adressé à M. le Président du Conseil régional du Grand Est.</p>	<p>2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net</p>

**4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination**

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

**5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin**

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
[REDACTED]	Employeur : Centre national du Livre Responsable [REDACTED] Commentaire : [REDACTED]

**6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts**

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

## 7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
<p>Maire de 04/2017 à 06/2022 Commentaire : J'ai été maire de Saint-Dié-des-Vosges du 4 avril 2014 au 24 juin 2022. En application de la loi sur le cumul des mandats, j'ai démissionné de mon mandat de maire par courrier adressé au Préfet des Vosges le 24 juin 2022. Puis, j'ai démissionné de mon mandat de conseiller municipal par courrier adressé au préfet des Vosges le 17 juillet 2022.</p>	<p>2017 : 41 360 € Net 2018 : 41 390 € Net 2019 : 41 420 € Net 2020 : 41 466 € Net 2021 : 41 510 € Net 2022 : 20 755 € Net</p>
<p>Président de la Communauté de communes, puis de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges de 05/2017 à 06/2022 Commentaire : J'ai présidé la communauté de communes de Saint-Dié-des-Vosges du 16 avril 2014 au 1er janvier 2017, puis la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges du 2 janvier 2017 au 24 juin 2022. J'ai démissionné de mes fonctions de président de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges par courrier adressé au préfet des Vosges le 24 juin 2022, et de ma qualité de conseiller communautaire par courrier adressé à M. le préfet des Vosges par courrier en date du 17 juillet. 2022.</p>	<p>2017 : 19031 € Net 2018 : 19031 € Net 2019 : 19 031 € Net 2020 : 19 127 € Net 2021 : 19 247 € Net 2022 : 9 601 € Net</p>
<p>Vice-Président du Conseil régional du Grand Est de 10/2017 à 06/2022 Commentaire : J'ai démissionné de mon mandat de Vice-Président du Conseil régional du Grand Est par courrier adressé à Monsieur le Président du Conseil régional en date du 24 juin 2022.</p>	<p>2017 : 21288 € Net 2018 : 25 427 € Net 2019 : 25 480 € Net 2020 : 25 498 € Net 2021 : 25 636 € Net 2022 : 12 817 € Net</p>
<p><b>[Fonction conservée]</b> Conseiller régional du Grand Est depuis le 06/2022 Commentaire : Conseiller régional depuis janvier. 2016, j'ai été vice-président de région d'octobre 2017 à juin 2022. J'ai choisi de conserver mon mandat de conseiller régional, comme la loi m'y autorise.</p>	<p>2022 : 1 907 € Net</p>

## 8° Les collaborateurs parlementaires

Nom	Description des autres activités professionnelles exercées
Louis GARNIER	Chef du cabinet parlementaire
Charles MICHEL	Attaché parlementaire (en circonscription)
Isabelle BALLAND	Assistante parlementaire

## Observations

*Je soussigné David Valence certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.*

*Fait, le 11/08/2022 12:06:08*

*Signature : David Valence*